
DOSSIER DE PRESSE

BASSIN D'ANNONAY : ROUTES DEPARTEMENTALES DES TRAVAUX POUR AMELIORER LA SECURITE ET LE CONFORT DES USAGERS

25 novembre 2016

Le département de l'Ardèche voit sa population éclatée entre une multitude de pôles urbains de tailles relativement modestes, interconnectés grâce à un réseau de **3 800 kilomètres de routes** départementales. Ici, sans doute plus qu'ailleurs, la route joue un rôle majeur dans la vie quotidienne des Ardéchois : 83 % des trajets domicile-travail sont effectués en voiture (74 % en Rhône-Alpes). Le réseau routier structure, équilibre le territoire et concourt à son développement.

Pour répondre de manière volontaire aux enjeux vitaux de déplacement quotidiens des Ardéchois, l'Assemblée départementale a approuvé en décembre 2007 un **plan de désenclavement routier d'une durée de 9 ans** (2008-2016), prévoyant un niveau d'investissement sans précédent de **370 M€**. Mis en œuvre dans son intégralité, avec quelques adaptations pour tenir compte de l'évolution des demandes, il a permis de faciliter et sécuriser les déplacements quotidiens des Ardéchois. Notamment à la faveur d'opérations structurantes de désenclavement des principaux bassins de vie et pôles économiques (déviation du Teil, d'Annonay/Davézieux, Lachapelle, Aubenas), mais aussi grâce à de très nombreuses opérations d'amélioration et de sécurisation du réseau secondaire réparties sur l'ensemble du territoire. Les aménagements à venir sur la RD820 à Saint Marcel-lès-Annonay avec la création d'un giratoire au carrefour de Gardache, à Saint-Clair avec l'aménagement du carrefour du Golf et la RD370 sur la commune de Vernosc-lès-Annonay rentrent dans ce cadre. Des aménagements qui améliorent les infrastructures pour sécuriser les déplacements et augmenter le confort de ceux qui les utilisent au quotidien.

RD820 : AMENAGEMENT DES CARREFOURS DE GARDACHE ET DU GOLF

La RD 820 entre Annonay et Saint-Marcel-lès-Annonay est un axe majeur du bassin annonéen, caractérisé par un fort trafic (entre 8 000 et 11 000 véhicules jours selon les sections) et une urbanisation croissante des communes traversées. L'insécurité routière y était encore récemment plus élevée que la moyenne nationale sur ce type de route.

A l'issue d'un diagnostic réalisé en 2010, une première campagne de sécurisation a été réalisée à partir de 2012 avec notamment la création d'accotements, l'abattage d'arbres d'alignement proches de la voie, la pose de glissières de sécurité et des terrassements de dégagement de visibilité.

En outre, l'aménagement de deux carrefours - ressorti comme prioritaire – est aujourd'hui programmé :

- à Saint-Marcel-lès-Annonay au lieu-dit Gardache
- à Saint-Clair au niveau du Golf

La réalisation de giratoires permettront de sécuriser les carrefours concernés et de réduire les vitesses de part et d'autre. Succédant aux travaux réalisés en 2016 à l'ouest d'Annonay sur les créneaux de dépassement de la côte de Serrières, ils contribueront ainsi à sécuriser l'ensemble de la RD 820 entre la vallée du Rhône et le département de la Loire. Les travaux se dérouleront en 2017.

→ Le giratoire du Golf à Saint-Clair

Le giratoire comprendra quatre branches :

- 2 pour la RD 820



- 1 pour la voie communale desservant au nord le golf et le village de Saint-Clair, ainsi que pour des lotissements
- 1 pour la voie communale au sud desservant notamment la zone économique de Vidalon.

Estimé à **400 000 € TTC**, il sera financé à 60 % du montant HT par l'Etat⁽¹⁾, le solde étant financé à parts égales par le Département et la commune de Saint-Clair.

Les travaux sont prévus au 1^{er} semestre 2017.

→ Le giratoire de Gardache à Saint-Marcel-lès Annonay

Il s'agit du principal carrefour de la RD 820, sur lequel se raccorde la RD 206 (environ 4 000 veh/j) desservant notamment les grandes activités industrielles de la ville d'Annonay, dont IVECO France.

Ce carrefour, configuré en Y, localisé en courbe et en bas de descente sur la RD 820, est particulièrement délicat à traverser, notamment pour les nombreux poids-lourds arrivant d'Annonay par la RD 206.

Il sera remplacé par un giratoire à trois branches, décalé vers l'ouest d'une cinquantaine de mètres pour en augmenter la visibilité. La RD 206 sera d'autant rallongée, et devra franchir le ruisseau de Gardache par un nouvel ouvrage.

Estimé à **700 000 € TTC**, il sera financé à 60 % du montant HT par l'Etat¹, le solde étant financé par le Département (la Communauté d'agglomération participe toutefois pour partie aux acquisitions foncières).

Les acquisitions foncières sont en cours, les travaux sont prévus au second semestre 2017.

RD370 : L'AMENAGEMENT SUR LA COMMUNE DE VERNOC-LES-ANNONAY

La route départementale 370 a été classée dans le réseau d'intérêt économique et touristique du département de l'Ardèche pour la section reliant Annonay (carrefour de Marenton) à Talencieux lors de l'établissement du Plan départemental de désenclavement routier 2008-2016.

Le trafic supporté sur la section concernée par l'opération s'élève à 2 800 v/j. Par comparaison, le trafic mesuré sur la RD 370 autour du village de Talencieux n'est que de 2 000 v/j.

La chaussée actuelle présente plusieurs inconvénients :

- déformée et de largeur variable, elle induit un certain sentiment d'inconfort
- un tracé avec des virages mal calibrés et des carrefours avec le réseau communal dont la sécurité peut être améliorée.

→ Les aménagements réalisés et ceux à venir

Des travaux ont déjà été réalisés sur cet axe :

- une première tranche (2,35 km depuis la sortie de Talencieux jusqu'au carrefour d'Ozas) en 2014 pour un montant de 313 038,75 € TTC
- une seconde (1,96 km du carrefour d'Ozas au carrefour de St Cyr) 2015 pour un montant de 334 261,48€ TTC.

Les travaux de la troisième tranche permettront la poursuite du recalibrage de la RD370 (1,68 km du carrefour de St Cyr jusqu'au giratoire du Mourio) :

- élargissement de la chaussée par un passage à un gabarit de 5.50m conforme aux caractéristiques du réseau RIET
- reconquête d'accotements de 1 m de large de part et d'autre de la chaussée et création d'un cheminement piétonnier le long de la RD 370 aux abords de Midon
- amélioration des caractéristiques de giration du carrefour de la route du Colombier pour optimiser les mouvements des cars qui l'empruntent depuis la RD 370

(1) Dernière tranche de la participation exceptionnelle de 12 M€ attribuée en 2006 par l'Etat pour des opérations d'investissement sur la partie du réseau national transféré.



- Suppression du carrefour dangereux de la route de la Gare grâce au raccordement de cette voie sur la route du Colombier voisine. Ce raccordement permettra de créer une voie douce en substitution de la route de la Gare et en continuité de l'aménagement piétonnier sur la RD 370 (sous réserve de financement communal).
- rectification d'une succession de virages en approche du carrefour du Mourio à Vernosc
- réhabilitation du système d'évacuation des eaux pluviales et rehaussement local du profil en long de la chaussée pour supprimer les ruissellements

Montant prévu de l'opération : **450 000 € TTC.**

CONTACTS PRESSE

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Hôtel du Département

BP 737 – 07007 PRIVAS Cedex

Internet : www.ardeche.fr

Contact : Direction de la Communication

Isabelle Seren / Corine Fontanarava

Tél : 04 75 66 77 08

Mél : com@ardeche.fr

Contact : Direction des routes départementales

Yann Bacconnier / Dominique Céard

04 75 66 79 50 / 04 75 69 00 50



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 08
fax : 04 75 66 77 99 - Mél : com@ardeche.fr